

Le 31 janvier 2017

**Par SDÉ, courriel et poste**

Monsieur Pierre Méthé  
Directeur des Affaires institutionnelles  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demandes d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle de mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec visant l'adoption des normes de fiabilité.  
Dossiers de la Régie: R-3944-2015, R-3949-2015 et R-3957-2015  
Notre dossier : R051436 JOT**

---

Monsieur,

Le Coordonnateur dépose les documents énumérés ci-après en suivi de la décision D-2016-195 rendue dans les dossiers mentionnés en objet :

- Glossaire des termes et acronymes relatifs aux normes de fiabilité, pièce **HQCMÉ-11, Document 1** (version française) et **Document 2** (version anglaise);
- Normes de fiabilité de la NERC, pièce **HQCMÉ-15, Document 1** (version française) et **HQCMÉ-15, Document 2** (version anglaise);
- Liste de pièces révisée.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*

**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**, avocat

JOT /sg

p. j.

c. c. Intervenants (par courriel seulement)